

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



BÂTIMENTS AGRICOLES

Connaissez-vous la valeur de votre bâtiment agricole ?

Les + AVANTAGES

- + Détermination d'une valeur d'usage agricole
- + Neutralité de l'approche
- + Utilisation d'une méthode élaborée
par les Conseillers Bâtiments

Pourquoi connaître la valeur de son bâtiment ?

Céder ses bâtiments d'exploitation à un repreneur fait partie de la vie d'une exploitation agricole. Notre expert en bâtiment agricole vous apporte un éclairage extérieur en définissant un prix de vente de votre bâti, selon une méthode définie nationalement, utilisable comme base de négociation.

drome.chambres-agriculture.fr



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DRÔME



BÂTIMENTS AGRICOLES : nos solutions d'accompagnement



VISITE DE VOTRE BÂTIMENT
un conseiller se déplace sur votre exploitation.



CONFORMITÉ
une appréciation de l'état du bâtiment,
sa fonctionnalité et sa conformité
environnementale.



ÉVALUATION
un recueil des données nécessaires à
l'évaluation.



COMPTE RENDU
une description, état et
usage du bâtiment, photographies
ainsi que la valeur estimée.



ÉVOLUTION
un commentaire sur les possibilités d'évolution de votre exploitation.

Contact

Nathalie GAY
04 27 24 01 61 | nathalie.gay@drome.chambagri.fr



Chambre d'agriculture de la Drôme
145, avenue Georges Brassens - 26504 Bourg-lès Valence | 04 75 82 40 00



La Chambre d'agriculture de la Drôme est certifiée Engagement de service « Services aux agriculteurs et acteurs des territoires », Ref. 221,
par AFNOR Certification.

Modalités, tarifs et conditions de vente sur demande. © NOVEMBRE 2022 - Service communication de la Chambre d'agriculture de la Drôme - Crédits photos : CA26 & Miss Terre